

# La dette rééchelonnée pour les bénéficiaires en difficulté

Page 2

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4088 - Ven. 3 - Sam. 4 février 2017 - Prix : 10 DA

Souk El-Tennine/ Béjaïa

## Des souscripteurs aux logements bloquent deux routes nationales

Page 24

Suite à leur rejet pour non-conformité avec la Cnas

## Près de 1 900 recours AADL1 examinés par le ministère de l'Habitat

Page 2

**Une idée abandonnée remise sur le tapis**

Par Mohamed Habili

Il a suffi qu'il soit une seule fois fait mention de zones d'exclusion en Syrie depuis que Donald Trump a pris ses fonctions pour que l'opposition syrienne, celle-là même qui avait été à Astana, fasse savoir qu'elle ne consentirait à discuter à l'avenir que d'une seule chose : les modalités de la passation de pouvoir à son profit. A peine si au lieu de cette sobre déclaration elle n'avait pas dès ce moment crié victoire. On sait que c'est dans son premier entretien téléphonique avec le roi d'Arabie saoudite que le nouveau président américain s'est montré favorable à cette proposition, aussi vieille que le conflit syrien, portée principalement par la Turquie, mais que son prédécesseur avait constamment récusée, considérant qu'elle n'était ni réalisable ni même souhaitable. Il faut rappeler tout de même que Trump avait semblé pendant sa campagne électorale envisager cette possibilité, mais sans jamais donner le sentiment d'y tenir particulièrement. En cela du reste il différait de sa concurrente Hillary Clinton qui elle en faisait un point de passage obligé dans la recherche d'une solution à la crise syrienne. A ce brusque regain d'intérêt chez lui pour une idée qui semblait dépassée par le cours des événements, les Russes et les autorités syriennes ont répondu qu'ils attendaient de connaître les détails pour dire ce qu'ils en pensaient vraiment.

Suite en page 3

Les Algériens appelés à choisir leurs députés dans trois mois

# Bouteflika convoque le corps électoral pour le 4 mai



Comme attendu, le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, n'a pas tardé à fixer la date des élections législatives. Ainsi, les Algériens sont appelés à choisir leurs représentants au niveau de l'APN le 4 mai prochain et les candidats ont trois mois pour engager la bataille électorale. Lire page 3

Centenaire de la naissance d'«un héros hors pair»

## Benboulaïd évoqué par ses compagnons d'armes

Page 4

Le réalisateur Bachir Derrais l'a annoncé

## «Ben M'hidi» sortira en septembre

Page 13

Projets Ansej

# La dette rééchelonnée pour les bénéficiaires en difficulté

■ Les jeunes concernés doivent répondre à certaines conditions dont la disponibilité des équipements financés par crédit bancaire au niveau de l'entreprise. Ces derniers ne doivent pas avoir fait l'objet d'une transaction commerciale, a rappelé le ministre.

Par Meriem Benchaouia

Les jeunes porteurs des projets Ansej en difficulté financière peuvent désormais demander un rééchelonnement de leur dette bancaire, a annoncé le ministre des Finances devant le Conseil de la nation. Selon Hadji Baba Ammi, l'Ansej ne disposait pas d'un mécanisme pour traiter les projets en difficulté financière, ajoutant que les banques pouvaient adopter le principe de traitement au cas par cas concernant les dossiers des jeunes porteurs de projets désireux de relancer leurs projets. Les jeunes concernés doivent répondre à certaines conditions dont la disponibilité des équipements financés par crédit bancaire au niveau de l'entreprise. Ces derniers ne doivent pas avoir fait l'objet d'une transaction commerciale, a rappelé le ministre. Le jeune porteur de projet doit également s'engager à rembourser une partie des redevances dont le taux de remboursement sera fixé d'un commun accord entre le promoteur et la banque, a-t-il indiqué. Le dossier en question ne doit pas avoir été transféré au Fonds de garantie des crédits (Fgar) pour indemnisation, a ajouté M. Baba Ammi. Le ministre a appelé les jeunes porteurs de projets



concernés par ces mesures à se rapprocher des agences bancaires en vue d'examiner le rééchelonnement de leur dette et la relance de leurs activités. M. Baba Ammi a indiqué que le point relatif à l'exemption des jeunes porteurs de projets du taux d'intérêt appliqué aux crédits bancaires de cette formule, a été pris en charge en vertu des dispositions de l'article 1 du

décret exécutif N°13-253, promulgué en juillet 2013, complétant et amendement le décret exécutif N°03-290, promulgué en septembre 2003, fixant les conditions d'accès aux niveaux d'aides octroyés aux jeunes promoteurs. Le ministre a rappelé que les dispositions de l'article 1 du texte de loi a fixé le taux de bonification sur le taux d'intérêt à 100% du taux du débiteur appli-

qué par les banques et les établissements financiers au titre des investissements réalisés dans tous les secteurs d'activité.

## Pas de licenciement de femmes douanières pour port du voile

Par ailleurs, en réponse à une autre question concernant des informations selon les-

quelles «des travailleuses dans le corps des douanes dans la wilaya de Laghouat auraient été licenciées en raison du port du voile», M. Baba Ammi a démenti «catégoriquement cette information», affirmant que la Direction générale de douanes (DGD) «n'a licencié aucune travailleuse à cause de sa tenue», ajoutant que «l'équité homme/femme dans les droits et devoirs est un principe constitutionnel». Le ministre a insisté sur le fait que la DGD était une «institution officielle régie par les lois de la République». Les travailleurs de cette institution ont des droits et obligations dont le port de l'uniforme pendant l'accomplissement de leurs missions, conformément à l'article 39 de la loi 207-79 de juillet 1979, portant code des douanes amendé et complété, a ajouté le ministre. Le principe d'équité homme/femme dans la Fonction publique est un principe constitutionnel consacré par les lois et les régimes, a indiqué le ministre qui a ajouté que tous les agents douaniers bénéficiaires des mêmes droits et des mêmes devoirs, y compris le port obligatoire de l'uniforme.

M. B.

Suite à leur rejet pour non-conformité avec la Cnas

## Près de 1 900 recours AADL1 examinés par le ministère de l'Habitat

Dans le cadre des différents programmes d'habitat initiés ces dernières années par l'Etat pour tenter de résorber la crise du logement, beaucoup de souscripteurs de la formule location-vente 2001-2002 de l'Agence de l'amélioration et du développement du logement (AADL) se sont vu refuser leurs dossiers. Pour cause, ces derniers n'étaient pas été complets, notamment vis-à-vis de la Cnas et de la Casnos. Mais pour y remédier, le ministère de l'Habitat leur a demandé d'adresser des recours que les services concernés étudieront en fonction des cas. Suite à cela, la commission des recours au niveau du ministère de l'Habitat a examiné 1 833 recours de souscripteurs de ce même programme, a indiqué jeudi un communiqué du ministère. L'opération d'examen des dossiers a donné lieu à une réponse favorable pour 1 612 recours contre 221 rejetés, a précisé la même source. Les recours acceptés concernent les cas de non déclaration de travailleurs affiliés par l'employeur public (direction générale de la sûreté nationale, l'Education nationale...), et ce, lors de la mise à jour des dossiers dont la situation a été régularisée par la suite. Même type de révision concernant les cas de salariés du secteur public inscrits à la sécurité sociale mais mis à la retraite durant la phase de mise à jour. Pour ce qui est du secteur privé, les recours acceptés



concernent, précisément, les cas de salariés se trouvant dans une situation de non déclarés lors de la mise à jour des dossiers et dont la situation a été régularisée après vérification du fichier national. Il s'agit aussi des souscripteurs ayant exercé chez un employeur privé et dont l'affiliation à la sécurité sociale avait été justifiée par autre employeur, ainsi que ceux qui s'étaient déclarés salariés dans le secteur privé et qu'après contrôle il s'est avéré qu'ils n'étaient pas salariés mais leurs épouses l'étaient et étaient affiliées à la sécurité sociale. Ainsi, compte tenu de ces réexaminations de dossiers par voie de recours, la tutelle donne la chance à

tous les souscripteurs de bénéficier du droit d'avoir un logement. Une manière de respecter le principe d'équité sociale, tel que la loi le préconise. En procédant à ces opérations d'examen de recours, le ministère de l'Habitat entend tenir compte de la rigueur dans les traitements des dossiers d'octroi de logement, et ce, en renforçant ses contrôles avec minutie. Pour rappel, de nombreuses tentatives de triche par le dépôt de faux dossiers ont été relevées précédemment par les différentes commissions du ministère. Celle chargée de l'examen des recours sont présidées par le secrétaire général du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et

de la Ville, rappelle-t-on. Par ailleurs, les cas de rejet des recours concernent essentiellement les souscripteurs qui n'avaient pas remis de documents prouvant leur affiliation à la sécurité sociale. Il s'agit également des souscripteurs qui se sont déclarés salariés mais qui, après contrôle, se sont avérés travailler à leur propre compte. Ces cas ont été démasqués grâce à la coordination avec la Cnas et la Casnos. Le rejet a concerné aussi les souscripteurs n'ayant pas remis de documents attestant leur inscription à l'allocation forfaitaire de solidarité (AFS) et à la grille sociale, pour prouver leur affiliation à la sécurité sociale. De ce fait, concernant les dossiers rejetés pour d'autres motifs, à savoir ceux des bénéficiaires d'un F2, les souscripteurs dont les salaires dépassent le montant exigé, ceux âgés de plus de 70 ans, ainsi que les dossiers rejetés après contrôle au niveau des conservations foncières, l'opération d'examen des recours se poursuit toujours, a ajouté le même communiqué. Les résultats de l'examen des différents dossiers seront annoncés dans les prochains jours, selon la même source. A ce propos, le ministre du secteur, Abdelmadjid Tebboune, avait appelé à la prise en charge optimale et au traitement minutieux des dossiers déposés et leur examen au cas par cas.

Yacine Djadel

Les Algériens appelés à choisir leurs députés dans trois mois

# Bouteflika convoque le corps électoral pour le 4 mai

■ Comme attendu, le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, n'a pas tardé à fixer la date des élections législatives. Ainsi, les Algériens sont appelés à choisir leurs représentants au niveau de l'APN le 4 mai prochain et les candidats ont trois mois pour engager la bataille électorale.

Par Nacera Chenafi

Le décret présidentiel portant convocation du corps électoral pour l'élection, le 4 mai prochain, des membres de la chambre basse du Parlement a été signé jeudi par le président de la République. Cette convocation intervient trois mois avant le rendez-vous électoral comme le stipule la loi organique relative au régime électoral du 25 août 2016. Dans son article 25, sous réserve des autres dispositions prévues par ladite loi organique, il est stipulé que «le corps électoral est convoqué par décret présidentiel dans les trois mois qui précèdent la date des élections».

S'agissant de la révision des listes électorales, une révision exceptionnelle sera entamée du 8 au 22 février 2017, selon le décret présidentiel portant convocation du corps électoral. Pour la première fois, elle se fera sur la base d'un registre national de l'état civil (informatisé) qui évite la double inscription et facilite la radiation.

La question d'actualisation de ces listes a été souvent critiquée par l'opposition dans les précédentes élections, du fait qu'il y a eu des cas de personnes décédées toujours inscrites et d'autres qui ont changé leur lieu de résidence, ce qui est pour eux un outil de fraude. Dans ce cadre, une révision annuelle des listes a été effectuée du 1<sup>er</sup> au 30 octobre dernier, se basant sur les nouvelles technologies et le registre national de l'état civil qui évite la double inscription des électeurs.

D'autre part, cette convocation intervient après plusieurs dispositions et démarches qui l'ont précédée, dont l'installation de la Haute instance indépendante de surveillance des élec-



PH. / D. R.

tions, la publication au *Journal officiel* de différents décrets d'application du code électoral, dont les formulaires de candidature. Même si elle est critiquée par l'opposition qui demande une autre commission, la Haute instance des élections est considérée comme un outil de garantie, de transparence et de probité. Son président, Abdelwahab Derbal, avait rassuré les Algériens que celle-ci veillera à protéger leur choix.

Pour rappel, cette structure est composée de 410 membres, 205 magistrats proposés par le Conseil supérieur de la magistrature, et 205 compétences indépendantes choisies parmi la société civile. Elle est chargée de veiller à la transparence des élections et à leur probité, depuis la convocation du corps électoral jusqu'à la proclamation des résultats provisoires du scrutin. En matière de prérogatives, elle peut demander au Parquet la réquisition de la force publique ou de le saisir de faits

constatés susceptibles de revêtir un caractère pénal. En dehors du contrôle de cette instance, les représentants des candidats ont le droit de contrôle sur les opérations de vote à toutes les étapes et d'enregistrer leurs contestations et recours dans les procès-verbaux de dépouillement des bulletins de vote, comme le stipule le code électoral. Elle leur garantit la remise des copies, certifiées conformes à l'original de ces procès-verbaux qui feront foi devant les instances officielles. Les candidats disposent d'un mois, après la convocation du corps électoral, pour déposer leurs dossiers.

Cependant, chaque liste de candidats présentée doit être parrainée par un parti politique ayant obtenu plus de 4% lors des précédentes législatives. Au cas où une liste ne remplit pas ces deux conditions ou lorsqu'elle est présentée par des candidats indépendants, elle doit être appuyée par au moins 250 signatures d'électeurs de la

circonscription électorale concernée pour chaque siège à pourvoir. Cette mesure semble constituer un obstacle pour plusieurs partis, dont ceux qui participent pour la première fois aux législatives et ceux qui ont opté pour les alliances comme le cas des partis du courant islamiste.

Il est à noter que certains partis de l'opposition ont annoncé leur participation à cette élection. Ils sont dans la phase de sélection des candidats et leur classement dans les listes électorales, un vrai casse-tête pour certains.

Pour la campagne électorale, plusieurs chefs de partis ont entamé la mobilisation de leurs militants en attendant de convaincre les électeurs, car le plus grand enjeu sera dans le taux de participation pour assurer la légitimité du prochain Parlement. La crainte de l'absentéisme s'est déjà manifestée en raison de la conjoncture économique.

N. C.

## LA QUESTION DU JOUR

## Une idée abandonnée remise sur le tapis

suite de la page Une

Ils ont suggéré néanmoins qu'elle pourrait peut-être leur convenir si sa concrétisation ne portait pas atteinte à la souveraineté syrienne. En quoi il est évident qu'il ne faut pas les prendre au mot. Car en effet si pareille suggestion venait à se réaliser, elle bouleverserait complètement la donne, telle que celle-ci en tout cas s'est dessinée depuis la bataille d'Alep, remportée par l'armée syrienne avec l'aide de ses alliés. Tout serait remis en cause à partir de là. La perspective de la fin du conflit, qui s'était rapprochée ces derniers temps, s'éloignerait de nouveau. Jusqu'à cet entretien téléphonique avec le roi saoudien, on pouvait croire que l'intention de Trump n'était pas de gêner la politique russe en Syrie, mais au contraire de la laisser se développer jusqu'à son terme, du moment qu'il était d'accord pour faire de la guerre contre Daech la priorité des priorités. On n'aurait pas pu comprendre d'ailleurs autrement qu'il se soit présenté comme quelqu'un désireux de nouer les meilleures relations avec la Russie tout au long de sa campagne électorale. On allait même jusqu'à supposer qu'il changerait le point de vue de son pays sur la crise ukrainienne, que par exemple il ne ferait pas de la rétrocession de la Crimée un préalable à la levée des sanctions économiques contre la Russie. On voit bien maintenant que c'était aller trop vite en besogne, que son attitude prorusse pouvait n'être que poudre aux yeux, une façon de complaire aux électeurs américains, dont il avait compris que dans leur majorité ils ne voulaient pas d'un conflit avec la Russie. De fait, il n'avait pu se faire élire au détriment de Hillary Clinton que parce qu'il avait su se vendre comme le candidat de la paix, s'opposant à celui de la guerre. Ce qu'était effectivement Clinton, mais quelques jours de sa propre présidence ont suffi pour faire douter de sa sincérité à cet égard. Son excuse, si l'on peut dire, c'est que ce n'est pas dans le seul dossier syrien que ses actes semblent aller à contre-courant de son discours de campagne, mais sur bien d'autres sujets. Il n'est pas en fonction depuis un mois en effet qu'il s'est mis à dos l'Union européenne, et qu'il a mis en cause jusqu'à l'existence de l'Otan, pour ne parler que de certaines des alliances les plus stratégiques de son pays.

M. H.

Unis ont indiqué qu'ils soutenaient l'Algérie dans ses efforts de diversification de son économie et appuyaient également le processus de son adhésion à l'Organisation mondiale du commerce.

Louisa A.R.

## Le département américain le confirme «L'Algérie, partenaire solide des USA»

Le département américain témoigne que «l'Algérie est un partenaire solide des Etats-Unis qui joue un rôle constructif dans la promotion de la stabilité régionale». «L'Algérie, stratégiquement située, est un partenaire solide avec lequel les Etats-Unis entretiennent de fortes relations dans le domaine diplomatique, sécuritaire et l'application de la loi», souligne-t-il dans une fiche technique sur l'Algérie publiée jeudi soir à Washington. Le document du département d'Etat relève que l'Algérie «est

restée stable malgré les turbulences ayant secoué les pays voisins et joue un rôle constructif dans la promotion de la stabilité régionale», mettant en exergue ses efforts considérables déployés pour le renforcement de la coopération internationale dans la lutte contre le terrorisme. A ce titre, le département d'Etat reconnaît que l'Algérie est «un membre actif du forum mondial contre le terrorisme» et coprésidé également le groupe de travail sur le renforcement des capacités de lutte contre le ter-

risme dans la région du Sahel, tout en apportant un appui logistique aux opérations de maintien de la paix de l'ONU et de l'Union africaine. Relevant la densité et la richesse des relations bilatérales, le département d'Etat souligne également l'importance des dialogues politiques et militaires fréquents tenus entre Alger et Washington. Il rappelle, à ce propos, l'échange important de visites durant les deux dernières années à l'instar du dialogue stratégique entre les deux pays, tenu à Washington en 2015, et

les visites de hauts responsables politiques et militaires américains à Alger en 2016. Au plan économique, le département d'Etat précise que l'Algérie est l'un des principaux partenaires commerciaux des Etats-Unis dans la région du Moyen-Orient et Afrique du Nord. Les deux pays ont signé un accord-cadre sur le commerce et l'investissement qui établit les principes communs de leur relation économique et constitue une base pour la négociation d'autres accords bilatéraux. Les Etats-

Centenaire de la naissance d'«un héros hors pair»

# Benboulaïd évoqué par ses compagnons d'armes

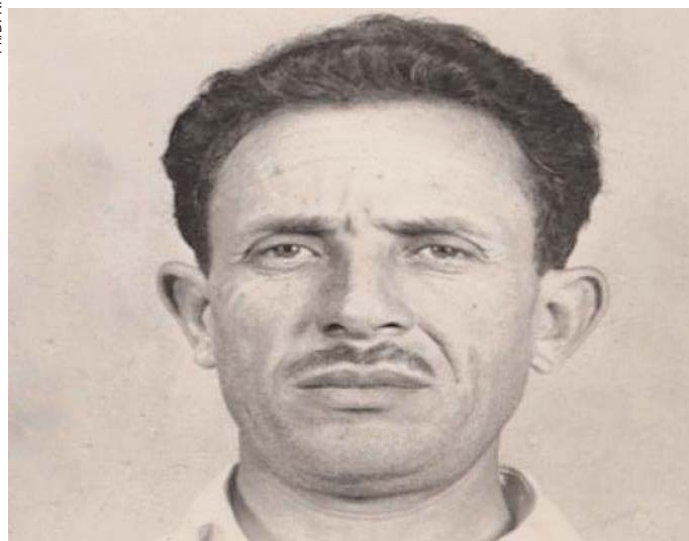
■ Ceux encore vivants parmi les compagnons d'armes du chahid Mostefa Benboulaïd affirment unanimement qu'il était «un homme exceptionnel et un héros hors pair».

Par Hani T.

**R**encontre par l'APS à la veille de la célébration du centenaire de la naissance de Benboulaïd, Amar Belagoune qui fut le camarade de jeunesse et son compagnon dans le mouvement nationaliste du chahid assure que «Si Mostefa né dans une riche famille n'a jamais pensé à sa richesse, ni à sa famille. Il avait choisi résolument la voie du militantisme pour la patrie». Agé aujourd'hui de 92 ans, ce moudjahid affirme que Mostefa était «imprégné de l'amour de l'Algérie et de ses compatriotes et tous les habitants de la région d'Arris et ses environs l'aimaient pour sa modestie». Et lorsqu'il devenait, ajoute-t-il, un des responsables de la révolution, il se considérait toujours comme une «simple soldat» parmi les autres moudjahidine. Pour Belagoune, «l'administrateur d'Arris de l'époque qui s'appelait Fabier, détestait le groupe du PPA (Parti du peuple algérien) animé par Benboulaïd et l'administration coloniale a même tenté d'asphyxier financièrement Benboulaïd accordant l'exploitation de la ligne Arris/Batna à un de ses concurrents, mais les habitants de la région prenaient exclusivement les autocars de Benboulaïd et boudaient les autres qui faisaient les aller et retour totalement vides». Le même moudjahid se souvient avoir accompagné Benboulaïd à N'gaous durant les années 1940 pour vendre certains de ses cars pour collecter les cotisations des militants nationalistes en France. Il s'était ensuite rendu vers le marché de Zéribet El Oued (Biskra) pour acheter des cartouches de la Seconde Guerre mondiale «vendues au Robaï (unité de mesure équivalent à un peu plus de 3 kg) pour les entreposer dans des caches à Arris et Ichemoul en prévision du grand jour».

## L'intégrité de Benboulaïd lui avait attiré l'appui des bandits d'honneur

Pour Ahmed Gada le plus jeune à son époque et le dernier survivant des bandits d'honneur des Aurès, l'intégrité de Benboulaïd et son sens élevé de patriotisme avaient amené les «hors-la-loi» à le rallier et à décliner même l'offre perverse qu'avait faite en 1948 l'administrateur d'Arris à leur chef Hocine Berahail de les gracier tous en contrepartie de l'assassinat de Benboulaïd. Fabier voulait en tuant Benboulaïd «éteindre» le mouvement national dans les Aurès, ajoute Gada qui affirme avoir pris part à la rencontre qui avait



réuni Benboulaïd à Berahail, par le truchement du militant Mostefa Aïssa, suite à cette tentative et avait alors juré de se mettre lui et ses hommes sous les ordres de Benboulaïd. Depuis, ce dernier recourait aux services des bandits d'honneur pour contenir certains traîtres et collaborateurs avec l'administration coloniale. Benboulaïd avait unifié les fractions tribales de la région devenues refuges des recherchés de l'OS. La moudjahida Arbia Menai (87 ans), veuve du chahid Mahmoud Benakcha qui était le secrétaire politique de Benboulaïd, raconte que Si Mostefa avait réussi à unir les fractions tribales de la région qui offraient alors refuge aux cadres recherchés de l'Organisation secrète (OS) dont Rabah Bitat, Aït Ahmed, Amar Benaouda, Lakhdar Bentobal. Ce dernier, confie cette dame, était resté 18 mois caché dans notre maison à Arris. L'estime dont jouissait Benboulaïd parmi les notables de la région faisait que rien ne lui était refusé, ajoute Arbia qui raconte que Benboulaïd avait même chargé son mari Benakcha qui travaillait au sein des services de l'administrateur de la commune-mixte d'Arris d'établir de fausses identités pour les membres de l'OS avant d'être découvert puis emprisonné en 1953. Le moudjahid Amar Benchaïba, alias Ali, qui était présent lors de la distribution des armes et la répartition des groupes à Dechrat Ouled Moussa la nuit du 1<sup>er</sup> novembre 1954, est

le survivant miraculé de l'explosion du poste piégé qui avait coûté la vie à Mostefa Benboulaïd. Il assure que lors de la réunion de Dechrat Ouled Moussa, Benboulaïd avait donné des ordres fermes pour que nul ne quitte la maison sans son autorisation expresse. Adjel Adjoul, Chihani Bachir, Abbas Laghrour, Mostefa Bousseta avaient, entre autres, pris part à cette réunion marquée par la désignation par Benboulaïd des chefs de groupes. Ainsi, Ahmed Nouaoura fut nommé à Arris, Grine Belgacem à Batna et Merouana, Hocine Berahail à Biskra, Abbas Laghrour à Khenchela et Tahar Nouichi à Ain Laksar. Mohamed Biouch (90 ans) affirme qu'avant de se diriger vers la cible qui leur avait été fixée, Benboulaïd leur avait fait prêter le serment suivant : «par le serment de Dieu, nous ne reculerons et nous ne retournerons en arrière que jusqu'à la libération de l'Algérie ou jusqu'à ce que nous mourrons». «Par la suite, nous avons su, ajoute Biouch, que chaque groupe avait répété ce serment derrière Benboulaïd».

## L'évasion de Benboulaïd de la prison d'El Kouadia était mythique et sa mort un drame

Mohamed Beziane presque centenaire se souvient avec précision des détails de l'évasion de Benboulaïd de la prison d'El

Kouadia de Constantine dont il en fut un des témoins. Beziane affirme avoir rencontré Benboulaïd dans la cellule des condamnés à mort dans la prison d'El Kouadia.

Il avait été arrêté en décembre 1954 après avoir fait exploser le pont entre Laksar et T'kout et l'attaque du poste de gendarmerie de T'kout. Beziane se souvient que Benboulaïd leur disait souvent que «notre combat devait se poursuivre même en prison». Un jour, ajoute-t-il, il nous a réunis autour de la question de l'évasion et nous a demandés de donner tous notre avis affirmant que «nous étions ici tous responsables». C'est Hadjoudj Bachir originaire d'El Khroub qui, pour avoir séjourné souvent dans cette prison, a eu l'idée de creuser un tunnel jusqu'à la pièce voisine servant de magasin et donnant sur une cour menant vers le premier mur puis le second mur. La proposition fut adoptée à l'unanimité. Benboulaïd avait alors dit, ajoute ce moudjahid, «l'histoire se rappellera de nous quel que soit le résultat».

Ces propos, soutient Beziane, «nous ont fortement motivés pour mener à terme cette évasion qui avait abasourdi l'occupant».

«Notre seule arme était notre foi en Dieu et en la patrie», ajoute Beziane les yeux noyés dans les larmes. Sa mort le 22 mars 1956 sur le mont Lazrag a été «un drame pour tous les moudjahidine et cadres de la partie occidentale des Aurès que je n'oublierai jamais», assure à l'APS le moudjahid Belagoune.

Tout en pleurs, ce moudjahid se souvient que quelques moments s'étaient écoulés ce jour-là après la prière du Maghreb lorsqu'une forte déflagration fut entendue dans la maison où Benboulaïd présidait une réunion. «Lorsque nous avons accouru vers le lieu, la maison était en ruine et Benboulaïd, Mahmoud Benakcha, Ali Baâzi, Abdelhamid Amrani, Ahmed Lekbaïli et Fodhil El Djilani étaient tous morts». «Nous avons enterré sur place les dépouilles des martyrs et le lendemain nous avons tenu une réunion des responsables présents et avons décidé d'évacuer les blessés vers la région de Béni Frah dans les environs d'Ain Touta», ajoute ce moudjahid. «Nous nous sommes séparés après avoir fait le serment de tenir au secret la mort de Benboulaïd pour éviter l'échec de la révolution», confie Belagoune en répétant «je n'ai jamais connu d'égal à Benboulaïd».

H. T./APS

Le wali de Béjaïa lors de son déplacement à Oued-Ghir

## «Nous devons privilégier la qualité»

**L**e poursuivi ses visites sur le terrain afin de s'imprégner de la situation du développement de la wilaya et agir en conséquence des points noirs. Il a ainsi effectué une visite d'inspection aux chantiers de la daïra de Béjaïa. Arrivé à la commune de Oued Ghir à quelques kilomètres de la ville de Béjaïa, le chef de l'exécutif a procédé à la pose de la première pierre de 2 270 logements sociaux localisés sur les 6 920 pré-

vus. Aussi, un parc urbain et de loisirs de 40 ha est inscrit comme une grande composante urbaine du site, il va jouer le rôle d'un poumon régénérateur et un espace de détente pour l'ensemble de la population. Le site va abriter un total de 12 000 unités de logements, repartis entre différents segments avec des équipements publics programmés : 59 équipements de proximité, 2 grands équipements structu-

rants, 1 réserve foncière pour créer une zone d'investissement. Pour le wali «gérer c'est prévoir». La phrase a été lancée à l'adresse du directeur de l'urbanisme, il l'a instruit à intégrer la nouvelle vision de la ville pour améliorer le cadre de vie du citoyen. Et d'ajouter : «nous devons privilégier la qualité et passer à la réalisation de cités intelligentes», avait instruit le wali qui a demandé à ses subordonnés de hâter l'éco-

construction en réalisant des cités vertes avec des énergies propres, offrir au citoyen un cadre de vie plus confortable. Pour rappel, le chef de l'exécutif a mis en service un réseau de distribution de gaz de ville et alimenté 600 foyers en gaz dans la localité de Rehamine dans la commune de Draâ El-Gaid la semaine passée. Il a inspecté l'antenne administrative Draâ où il a demandé au président de l'APC «d'améliorer la

qualité des prestations de services du citoyen rappelant les moyens colossaux dépensés par l'Etat pour moderniser l'opération d'établissement des documents administratifs». Le wali a déploré la légèreté avec laquelle est prise en charge la réhabilitation de la poste d'Adjiouene inscrit en 2010. Il a décidé de saisir le ministère de la Poste en vue de décentraliser ce projet et procéder à son lancement. **Hocine C.**

Stockage du surplus agricole

# Le projet des 50 entrepôts frigorifiques vise à stabiliser le marché

■ Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a affirmé, jeudi, que le projet de réalisation de 50 entrepôts frigorifiques au niveau national pour un coût de plus de 36 milliards de dinars, visait à augmenter les capacités de stockage et à absorber le surplus de production agricole, en vue d'asseoir un équilibre entre l'offre et la demande.

Par Safia T.

«Le projet de développement des capacités de froid tracé par les autorités publiques, et dont la réalisation a été confiée à la société nationale de froid, Frigomedit, porte sur la réalisation de 50 entrepôts frigorifiques d'une capacité de 350 000 m<sup>3</sup> au niveau national pour un coût de 36,6 milliards de dinars, financé par un crédit d'investissement à taux bonifié, adopté par le Conseil des participations de l'Etat (CPE) en 2013», a indiqué M. Sellal dans sa réponse à une question orale d'un membre du Conseil de la nation, sur le projet de réalisation d'entrepôts frigorifiques, lue en son nom par la ministre des Relations avec le Parlement,



Ghania Eddalia. «Il s'agit d'un projet ambitieux visant à augmenter les capacités nationales de stockage et à absorber le surplus de production agricole, mais aussi à asseoir un équilibre

entre l'offre et la demande et à diversifier les canaux de distribution, de commercialisation et de stockage pour l'ensemble des consommateurs et producteurs du marché local», a-t-il ajouté.

L'opération de réaménagement de 39 entrepôts frigorifiques d'une capacité globale de 350 000 m<sup>3</sup> a été achevée à travers le transfert des avoirs des entreprises de froids dissoutes, a souligné le Premier ministre, annonçant la finalisation de «toutes les mesures inhérentes à la réalisation de nouveaux entrepôts, notamment en termes d'assiettes foncières, d'études techniques et de conclusion de contrats». Frigomedit a pris en charge le lancement de 39 appels d'offres nationaux et internationaux, en vue d'étudier et de réaliser ledit projet, a-t-il poursuivi, précisant qu'«il est prévu la réception de 19% de l'intégralité du projet en 2017, soit 8 entrepôts frigorifiques d'une capacité de 118 000 m<sup>3</sup> à Tiaret, Blida, El Oued, Laghouat,

Chlef, Adrar et Ghardaïa». D'autres entrepôts seront réceptionnés en 2018 à In Salah, Ghardaïa, Médéa, Béchar, Oran, Touggourt, Bordj Bou-Arréridj, Tébessa, Tissemsilt, M'sila et Tindouf. Les autorités publiques «comptent sur ces projets pour maîtriser le marché national et l'organiser conformément aux normes internationales», a précisé le Premier ministre, ajoutant que la partie du projet réalisée jusqu'à présent avait contribué «à réaliser des résultats positifs, dont la stabilité des prix des fruits et légumes, et l'augmentation de la production d'autres types comme la pomme de terre, dont la production est passée de 2,5 millions de tonnes à 5 millions de tonnes en une année».

S. T.

Selon Laurent Fabius

## La coopération économique entre l'Algérie et la France avance activement

La coopération économique, industrielle et commerciale entre l'Algérie et la France «avance activement», a estimé, jeudi à Alger, le président du Conseil constitutionnel français, Laurent Fabius. «C'est extrêmement intéressant de voir que la coopération entre l'Algérie et la France sur les plans économique, industriel et commercial, continue activement et je pense que c'est un gage d'une très bonne amitié entre nos deux pays», a déclaré M. Fabius à la presse à l'issue d'une audience qui lui a été accordée par le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesslam Bouchouareb. Rappelant que sa visite en Algérie vient en réponse à l'invitation du président du Conseil constitutionnel, Mourad Medelci, le responsable français a souligné le «ob-

jectif central de cette visite était de «travailler avec le Conseil constitutionnel algérien» et de s'entretenir avec plusieurs responsables algériens. M. Fabius a été reçu aupara-

vant par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, ainsi que par Mourad Medelci. «C'est un privilège pour moi de m'entretenir avec le Premier ministre, avec mon

ancien collègue M. Lamamra ainsi qu'avec mon ami ici présent (M. Bouchouareb, Ndlr) avec lequel nous avons très bien travaillé lorsque je dirigeais les Affaires

étrangères», a-t-il souligné. Arrivé jeudi à Alger, M. Fabius effectue une visite officielle en Algérie, à l'invitation de M. Medelci.

Salem K./APS

Le pétrole en hausse

## L'Opep s'en tient à son accord

Les prix du pétrole remontaient hier en cours d'échanges européens, profitant depuis une semaine des premières données sur la limitation de la production des pays de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep). Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en avril valait 56,87 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 31 cents par rapport à la clôture de jeudi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour le contrat de mars gagnait

26 cents à 53,80 dollars. Les cours de l'or noir reprenaient leur hausse, effaçant leurs pertes de la veille, et étaient parti pour finir la semaine à leur niveau de fin décembre 2016. Les marchés continuent d'observer les données sur la production, les limitations des extractions de l'Opep et de ses partenaires soutenant les prix. Depuis une semaine, les premières données réelles sur l'effort de l'Opep, annoncé fin 2016 et appliqué depuis début janvier, commencent à arriver. «Les données d'un grand analyste des transporteurs de pétrole (jugées plus fiables et plus

neutres que les chiffres officiels des pays producteurs, NDLR) montrent que la production de l'Opep était en baisse de 0,9 million de barils par jour en janvier par rapport à décembre», ce qui semble être confirmé par les données des sondages réalisés par des agences de presse, ont détaillé les analystes de Société Générale. «L'Opep abaisse sa production bien plus vite que les producteurs américains ne relancent leurs machines, et cela va faire grimper les prix au fil de l'année», ont-ils estimé.

neutres que les chiffres officiels des pays producteurs, NDLR) montrent que la production de l'Opep était en baisse de 0,9 million de barils par jour en janvier par rapport à décembre», ce qui semble être confirmé par les données des sondages réalisés par des agences de presse, ont détaillé les analystes de Société Générale. «L'Opep abaisse sa production bien plus vite que les producteurs américains ne relancent leurs machines, et cela va faire grimper les prix au fil de l'année», ont-ils estimé.

neutres que les chiffres officiels des pays producteurs, NDLR) montrent que la production de l'Opep était en baisse de 0,9 million de barils par jour en janvier par rapport à décembre», ce qui semble être confirmé par les données des sondages réalisés par des agences de presse, ont détaillé les analystes de Société Générale. «L'Opep abaisse sa production bien plus vite que les producteurs américains ne relancent leurs machines, et cela va faire grimper les prix au fil de l'année», ont-ils estimé.

R. E.

Changes

## L'euro baisse face au dollar

L'euro baissait un peu face au dollar hier, reprenant son souffle après avoir fortement grimpé la veille dans un marché toujours focalisé sur les Etats-Unis où est attendu le très important rapport sur l'emploi et le chômage. L'euro valait 1,0744 dollar contre 1,0760 jeudi soir. La monnaie unique était montée jeudi à 1,0829 dollar, son niveau le plus élevé depuis début décembre. La devise européenne montait un peu face à la monnaie japonaise, à 113,14 yens pour un dollar contre 112,79 yens la veille. Jeudi, il était tombé à 112,06 yens, au plus bas depuis

novembre. Le rapport officiel mensuel sur l'emploi et le chômage aux Etats-Unis en janvier va dominer les échanges vendredi, a prévenu un analyste. La publication de cet indicateur majeur pour jauger la santé de la première économie mondiale est prévue à midi. Pour un autre analyste, le fait que le dollar a effacé presque la totalité des gains enregistré depuis l'élection de Donald Trump n'est pas justifié et «le rapport de vendredi pourrait bien rappeler (au marché) que l'économie des Etats-Unis se renforce déjà à un niveau nécessitant une Fed (Réserve fédérale américaine) plus active et des taux plus élevés qu'actuellement». Ainsi, le billet vert se reprenait un peu vendredi

après avoir souffert la veille d'un statu quo monétaire de la banque centrale américaine et être tombé à son niveau le plus faible face à l'euro en deux mois. Mais la prudence demeurerait de mise car les cambistes restaient focalisés sur les développements politiques aux Etats-Unis, alors que les récentes déclarations de Donald Trump contre la force du billet vert et ses décisions sur l'immigration ainsi que le commerce international ont accru le risque protectionniste et pesé sur le billet vert. De son côté, la livre britannique restait affaiblie au lendemain de commentaires jugés prudents de la Banque d'Angleterre (BoE), suite à l'annonce sans surprise d'un statu quo monétaire. La

banque centrale chinoise (PBOC) a annoncé vendredi un resserrement de sa politique monétaire en relevant d'un dixième de point ses taux courts sur le marché monétaire qui n'avaient pas augmenté depuis quatre ans. Par ailleurs, le ministère russe des Finances a annoncé vendredi que l'Etat lancerait mardi les achats de devises annoncés récemment pour utiliser les fonds dégagés grâce à la hausse des prix du pétrole. Le rouble avait atteint jeudi face au dollar son niveau le plus fort depuis fin juillet 2015. Cette somme sera utilisée pour des achats de devises d'environ 6,3 milliards de roubles (97 millions d'euros) par jour entre le 7 février et le 6 mars. La livre britannique

reculait face à la monnaie européenne, à 86,02 pence pour un euro, et face au billet vert, à 1,2489 dollar pour une livre. Le franc suisse baissait face à l'euro, à 1,0696 franc pour un euro, comme face au dollar, à 0,9954 franc pour un dollar. La devise chinoise se renforçait face au billet vert, à 6,8713 yuans pour un dollar, après une semaine d'interdiction des échanges pour les célébrations Nouvel an en Chine, contre 6,8840 yuans pour un dollar le 26 janvier. L'once d'or valait 1 213,60 dollars, contre 1 221,95 dollars jeudi soir. Le cours de l'once de métal jaune était monté jeudi à 1 225,55 dollars, son niveau le plus élevé depuis minovembre.

Agences

Oran

# Mise en fourrière de près de 2 000 autobus et camions en 2016

■ Pas moins de 1 909 véhicules entre autobus et camions ont été mis en fourrière au niveau de la wilaya d'Oran, pour plusieurs infractions, durant l'année 2016, a-t-on appris jeudi auprès de la direction des transports.



Par Lydia O.

La mise en fourrière de ces véhicules de transport (autobus et camions), décidée, au titre de l'année 2016, par la commission administrative, pour une période allant de 8 à 45 jours, est inhérente à plusieurs infractions dont notamment les déviations d'itinéraires, les faux arrêts et mauvais comportements avec les usagers, a indiqué le chef de service du transport terrestre à la direction des transports de la wilaya d'Oran, Lotfi Maameri. Il a ajouté que d'autres sanctions sont liées à l'exercice de l'activité sans autorisation (agrément délivré par l'administration de tutelle). Selon la même source, 85 taxis ont été également mis en fourrière durant la même année,

pour une période variant de 8 à 30 jours, conformément à la réglementation en vigueur, en plus du retrait de carnet (de 1 à 6 mois) pour refus de prise en charge des usagers et mauvais comportements. Ces chiffres de mise en fourrière des véhicules représentent une évolution de 15% par rapport à l'année 2015, a fait remarquer ce cadre de l'administration des transports de la wilaya, qui appelle les communes de l'aire métropolitaine d'Oran, regroupant les communes d'Oran, Mers el Kébir, Sidi Chahmi, Es-Sénia et El Kerma, à appliquer dans les faits le plan de circulation de la wilaya, rappelant que l'objectif premier est d'assurer le confort des usagers et réduire au maximum le nombre d'infractions. Le parc autobus de la wilaya d'Oran est de 1 200 autobus desservant 35 lignes urbaines et de 1 100 autres unités desservant 32 lignes suburbaines, a-t-on relevé de même source.

L. O./Agences

Investissement agricole à Ouargla

## Programme d'électrification de périmètres à Hassi-Messaoud

Un important programme d'électrification des périmètres agricoles se trouvant sur le territoire de la commune de Hassi-Messaoud est en cours d'exécution dans le but d'y promouvoir l'investissement agricole, a-t-on appris des responsables de la wilaya de Ouargla. D'un montant d'investissement de plus de 787 millions DA dégagé au titre du budget de la commune, l'opération, dont certaines tranches ont été livrées, vise la réalisation d'un réseau de 354 km de lignes pour l'alimentation en énergie électrique des périmètres agricoles dans les zones de Feidjet-El-Baguel, Gassi-Touil et Belhirane, relevant de la commune de Hassi-Messaoud, a indiqué le wali de Ouargla lors d'une récente tournée dans la région. Ce programme vient en application aux recommandations issues de la dernière réunion gouvernement-walis portant accompagnement par les communes des promoteurs agricoles pour leur permettre de concrétiser leurs projets, a expliqué le wali, Abdelkader Djellaoui, lors de l'inspection de certaines exploitations dans la commune de Hassi-Messaoud (80 km à l'est de Ouargla). Il permettra d'aplanir les obstacles ayant entravé l'activité agricole dans la région où les agriculteurs utilisent encore les générateurs électriques pour les activités agricoles, très coûteux. La commune de Hassi-Messaoud a enregistré ces dernières années, à la faveur des efforts de l'Etat pour la promotion de l'investissement agricole, la création de plusieurs exploitations agricoles occupant des surfaces oscillant entre 250 et

1 000 hectares, selon les explications du wali d'Ouargla.

### Le soutien de l'Etat a donné lieu à des résultats probants

Le soutien multiforme accordé par l'Etat pour le développement de l'agriculture, entre crédits, semences, intrants agricoles, matériels agricoles et équipements d'irrigation, a contribué largement à la réalisation de résultats «encourageants» au niveau de ces exploitations versées dans divers créneaux agricoles, notamment la céréaliculture (blés dur et tendre et orge) et les cultures maraîchères. Il est relevé, entre autres entités agricoles performantes, celles de Ouled Ali Semmaâ d'une superficie de 389 ha, dont 250 ha irrigués, située dans la zone de Gassi-Touil. Créée en vertu de la circulaire interministérielle 108 du 23 février 2011 portant sur la mise en valeur par la concession, cette exploitation s'est employée au développement d'activités agricoles diverses, végétales et animales, dont l'emblavement, la saison écoulée, de 70 ha en blé dur, 40 ha en orge, la plantation de 5 ha en oliviers, en sus d'un élevage de 250 ovins et 30 caprins. La zone agricole de Belhirane a vu, de son côté, l'émergence, dans le cadre de la mise en œuvre de la même circulaire interministérielle, d'une exploitation privée de 500 hectares, spécialisée dans l'arboriculture fruitière. L'opérateur agricole qui l'exploite entend se lancer prochainement dans la céréaliculture

irriguée sous-pivots, sur une surface de 30 hectares, et envisage aussi, en plus de tenter l'expérience de culture de plantes médicinales, de créer le premier laboratoire d'Algérie versé dans le clonage végétal de plants de palmiers, soit la production de 500 000 unités/an, selon les explications fournies aux autorités de la wilaya.

### L'assainissement du foncier pour encourager les véritables volontés

Le volet d'assainissement du foncier agricole revêt une importance particulière pour les pouvoirs publics qui misent sur cette opération afin de donner un nouveau souffle aux activités agricoles par l'encouragement et la valorisation des bonnes volontés pour atteindre un véritable développement de ce secteur vital. La direction des services agricoles de la wilaya a recensé 655 investisseurs agricoles à travers la wilaya de Ouargla ayant reçu depuis une année leurs titres de concession agricole, pour une superficie globale de plus de 17 000 hectares. Cependant, relèvent les données de la DSA, seuls 110 investisseurs se sont effectivement lancés dans le travail de leurs terres, amenant ainsi les instances compétentes à adresser aux autres des mises en demeure en vue de concrétiser leurs projets, faute de quoi ils se verront annuler leurs titres de concession.

Hatem D./APS

Sétif

## Attribution de 700 logements publics locatifs à El Eulma

Une opération d'attribution de 700 logements publics locatifs (LPL) s'est déroulée jeudi à El Eulma (wilaya de Sétif) dans une ambiance festive. L'attribution de ce quota de logements intervient après des opérations similaires entamées depuis le mois de janvier 2017 avec la distribution de 268 unités de même type dans la

ville de Sétif, 479 LPL à Ain Arnat et 396 autres unités dans la commune de Salah Bey, a-t-on rappelé au cours de la cérémonie officielle de remise de clés et d'actes d'attribution, organisée dans une des cours de ces habitations en présence du wali Nacer Maâskri. Cette opération s'inscrit dans le cadre du plan

quinquennal 2010-2014 comprenant la réalisation de 26 508 logements publics locatifs, dont 22 585 unités ont été réceptionnés, ont indiqué les services de la wilaya en marge de cette cérémonie. En plus de ces unités de type LPL, la wilaya de Sétif a bénéficié d'un autre programme de réalisation de 3 257 unités à

caractère social implantés à travers 24 communes, a-t-on révélé de même source. Par ailleurs, 1 580 logements de type social participatif (LSP) et promotionnel aidé (LPA) en plus de 2 000 unités de type location-vente seront réceptionnés dans le courant du premier semestre 2017, a-t-on annoncé de même source. N. T.

Mascara

## Un apport de 40 millions m<sup>3</sup> aux barrages de la wilaya en janvier dernier

LES QUATRE barrages de la wilaya de Mascara ont accueilli, en janvier dernier, 40 millions de mètres cubes d'eau à la faveur des importantes précipitations, a-t-on appris jeudi auprès de la direction des ressources en eau. Le chef de service alimentation en eau potable, Omar Ghazlaoui, a indiqué que suite aux fortes chutes de pluie enregistrées en janvier dernier, soit 239 millions de mètres, le taux de remplissage des barrages de la wilaya est passé de 38% à 58,6%. La quantité d'eau stockée dans les barrages de la wilaya de Mascara a atteint 117 millions m<sup>3</sup> dont 46,4 millions m<sup>3</sup> dans le barrage de Quizer, 42,6 millions m<sup>3</sup> dans le barrage de Chorfa, 27 millions dans celui de Bouhanifia et 1 million dans le barrage de Fergoug qui enregistre un envasement quasi total. Cet apport épargne à la wilaya le recours à l'état d'urgence en matière de gestion de l'eau potable, en assurant l'alimentation des citoyens de cette source vitale et la réservation d'une quantité à l'irrigation. La wilaya de Mascara a enregistré une pluviométrie de 442 mm depuis septembre dernier, qui constitue un record jamais eu depuis plusieurs années, a-t-on indiqué.

R. R.

Le représentant du Polisario au Royaume-Uni :

# L'adhésion du Maroc à l'UA sans préalable est une victoire pour la cause sahraouie

■ Le représentant du Front Polisario au Royaume-Uni, Mohamed Limam Mohamed Ali, a estimé, jeudi à Londres, que l'adhésion du Maroc à l'Union africaine et l'abandon des conditions préalablement émises et qui étaient à l'origine de son retrait en 1984 de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), sont une «victoire pour la cause sahraouie».

Par Mondji T.

L'adhésion du Maroc à l'Union africaine (UA) «après un processus laborieux et sans préalable est une victoire pour la cause sahraouie car elle véhicule une reconnaissance de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) qui est un membre fondateur à part entière», a déclaré M. Limam à l'APS.

Il a rappelé, à ce propos, toutes les tentatives vaines du Maroc d'entamer la stabilité de l'UA, ce qui l'a conduit à admettre le fait accompli après s'être illusionné de pouvoir imposer ses conditions à l'organisation continentale en ratifiant la Charte constitutive de l'Union sans opposition aucune quant à la présence de la RASD en son sein.

## Parier sur l'expulsion du Sahara occidental de l'UA relève de l'impossible

La tentative du Maroc pour faire accroire que son adhésion à l'UA était une tactique afin d'amender ou de réviser les principes de la Charte constitutive de l'Union, relevait de la «fiction» compte tenu des objectifs ayant sous-tendu sa création, a affirmé le représentant du Front

Polisario. Il a indiqué, en outre, que le Maroc «a d'ores et déjà commencé à diffuser l'idée d'œuvrer à faire amender la Charte constitutive de l'Union pour expulser la république sahraouie ou geler sa qualité de membre», précisant qu'«il s'agit là d'un objectif irréalisable car les pays qui ont accepté la qualité de membre du Maroc ont réitéré que cela ne saura se faire au détriment de la République sahraouie».

Il a souligné également qu'en cas de non-respect par le Maroc de ses engagements, la clause 32 de la Charte constitutive de l'Union relative à la formulation de propositions d'amendement ou de révision, stipule que cela intervient sur adoption de tous les pays membres.

Et cela suffit pour être une garantie d'échec de toute nouvelle tentative d'opposition contre la qualité de membre du Sahara occidental, a-t-il encore dit. M. Limam a tenu à faire remarquer, d'autre part, que la tentative d'adhésion du Maroc à l'UA se voulait en fait une compensation de l'échec diplomatique essuyé suite à ses tentatives d'adhésion au sein de l'Union européenne et du Conseil de coopération du Golfe (CCG) et à son isolement après s'être confronté aux Nations unies pour non-respect des engagements pris, outre la décision de la Cour de justice de



Ph: DF

l'Union européenne (CJUE) en décembre dernier concernant l'exploitation des richesses du Sahara occidental.

Le Sahara occidental n'est pas une partie du Maroc qui ne jouit, par conséquent, d'aucune souveraineté sur ses terres et ne peut en aucune manière appliquer l'accord de partenariat et de libre échange conclu entre l'UE et le Maroc sur les terres du Sahara occidental, souligne ladite décision.

A cette occasion, M. Limam a relevé que le Maroc avait reconnu avant 1991 le Polisario en tant que mouvement et représentant légitime et unique du peuple sahraoui conformément aux résolutions onusiennes et en tant que

partie avec laquelle il a signé le plan de règlement afro-onusien pour l'organisation d'un référendum d'autodétermination du peuple sahraoui, après l'échec de son approche militaire devant la bravoure et la résistance des combattants de l'armée de libération sahraouie.

Il a estimé, cependant, que le Maroc n'était pas digne de confiance car après avoir accepté avant 1991 l'organisation d'un référendum au Sahara occidental et le déploiement de la Minurso après signature d'un cessez-le-feu avec le Front Polisario sous l'égide des Nations unies, «son discours officiel disait que le référendum n'était pas l'autodétermination mais une confirmation de

la marocanité du Sahara occidental».

M. Limam a ajouté, enfin, que la RASD «est une vérité irrécusable dès lors qu'elle est membre fondateur de l'UA à part entière, la cause sahraouie est celle de tous les Africains pour qui elle représente une question de décolonisation devant être réglée par l'organisation d'un référendum d'autodétermination», rappelant que «les dirigeants africains sont appelés aujourd'hui plus que jamais, à imposer l'application de leurs décisions à ce sujet, notamment après l'adhésion du Maroc à la famille africaine».

M. T./APS

## Occupation

### L'UE tiendra compte du statut «distinct et séparé» du territoire du Sahara occidental

L'Union européenne (UE) tiendra désormais compte du statut «distinct et séparé» du territoire du Sahara occidental dans ses échanges avec le Maroc en matière d'énergie renouvelable, a affirmé le Commissaire européen chargé de l'action pour le climat et de l'énergie, Miguel Arias Canete.

«La déclaration (sur l'échange d'électricité renouvelable) sera mise en œuvre en tenant dûment compte du statut distinct et séparé du territoire du Sahara occidental selon le droit international», a-t-il affirmé dans sa réponse, au nom de la Commission européenne, aux députés européens Florent Marcelllesi, Josep-Maria Terricabras et Jill Evans qui l'exhortaient à exclure l'énergie produite au Sahara occidental de ces échanges.

Le 17 novembre dernier, le Maroc, l'Allemagne, la France, l'Espagne et le Portugal ont signé à Marrakech, en marge de la COP22, une déclaration commune les engageant à élaborer une feuille de route pour l'échange d'électricité renouvelable.

Selon Canete, cette déclara-

tion signée dans le but d'identifier les obstacles au commerce de l'électricité renouvelable entre les cinq pays signataires et proposer des moyens de les surmonter, «ne vise pas à établir des obligations légales pour les signataires». Dans leur question adressée à la Commission, ces députés européens ont invité l'exécutif européen à s'expliquer sur la procédure qu'il compte suivre pour s'assurer que ces échanges «se conforment à l'obligation de l'Union de respecter le droit international et les principes des Nations unies».

Ils ont fait remarquer que la déclaration porte sur le plan énergétique du Maroc, qui comprend des installations de production d'énergie à partir de sources renouvelables sur le territoire du Sahara occidental, sur lequel la souveraineté du Maroc n'est pas reconnue par les Nations unies, ni par l'UE et ses Etats membres.

«Si la directive 2009/28/CE envisage la participation des Etats membres à des projets conjoints avec des pays tiers et autorise la comptabilisation de

l'électricité importée des pays tiers dans les objectifs des Etats membres», ont-ils rappelé, ces eurodéputés ont souligné que dans le cadre du droit secondaire, la mise en œuvre de cette directive «est soumise à l'application des articles 3 et 21 du traité UE, qui prévoient l'obligation de respecter la charte des Nations unies et le droit international».

### Une déclaration inédite qui instaure un nouveau positionnement de l'UE

Évoquant le lancement récent du paquet «Une énergie propre pour tous les Européens», les députés européens Florent Marcelllesi, Josep-Maria Terricabras et Jill Evans ont exhorté la Commission à fournir des explications sur ses intentions pour «tenir compte des considérations ci-dessus, notamment en ce qui concerne la traçabilité et la responsabilité en matière de commerce de l'énergie avec les pays tiers».

Dans une lettre, datée du 18 novembre dernier, 52 eurodépu-

tés, représentant presque tous les groupes politiques siégeant au Parlement européen, ont exigé que les Etats membres de l'UE fournissent des informations aux entreprises qui souhaitent investir dans les activités du gouvernement marocain au Sahara occidental en leur expliquant que ces activités sont contraires au droit international.

La déclaration du Commissaire Canete est «inédite» et d'une importance «capitale», a réagi l'ambassadeur d'Algérie à Bruxelles, Amar Belani, relevant que cette déclaration «instaure un nouveau positionnement politique et juridique» de l'UE sur la question du Sahara occidental et «ne manquera pas d'avoir des implications significatives sur les accords conclus ou à négocier avec le Maroc».

Selon M. Belani, c'est la toute première fois que des hauts responsables de l'UE se réfèrent explicitement à l'arrêt de la Cour de justice de l'UE (CJUE) du 21 décembre 2016, dont «le caractère contraignant est désormais incontournable, pour prendre en compte le statut du Sahara occi-

dental en tant que territoire autonome, séparé et distinct au regard du droit international et en vertu du principe d'autodétermination qui lui est applicable».

Cette nouvelle jurisprudence européenne sur laquelle se fonde le Commissaire Canete, a-t-il poursuivi, «rend caduque la fiction de "puissance administrante de facto" accolée injustement et de manière non fondée à la puissance occupante».

Pour M. Belani, cette jurisprudence devrait «concerner tous les accords entre le Maroc et l'UE pour faire en sorte que le territoire du Sahara occidental ne soit pas inclus, d'une manière ou d'une autre, dans le champ territorial de ces accords».

«Le principe coutumier de l'autodétermination est applicable aux relations entre l'UE et le Maroc comme le reconnaît la CJUE dans le paragraphe 88 de son arrêt du 21 décembre 2016 et comme l'avait énoncé, en son temps, la Cour internationale de Justice dans son arrêt consultatif sur le Sahara occidental», a-t-il expliqué

M. T.

## Luxury Motor Works



Page animée par Ali Zidane

La marque allemande de prestige BMW (Bayerische Motoren Werke) vient d'annon-

cer la couleur. En effet, la marque munichoise affiche ses ambitions et est en route vers la réalisation d'un projet industriel pour le montage en CKD des modèles de la marque haut de

## BMW, une usine de montage prochainement

gamme qui vient tout juste de perdre sa première place au podium à l'échelle mondiale des ventes de véhicules de luxe au profit de son éternel rival Mercedes-Benz. Il faut savoir que BMW a toujours été le premier constructeur de véhicules de luxe dans le monde depuis 2005. L'introduction de BMW récemment en Algérie est le fruit d'un partenariat entre Luxury Motor Works détenue par le Groupe d'affaires algérien Mehri à (51%) et Abu Dhabi Motors (49%). La marque allemande de voitures haut de gamme est en négociation avancée et pourrait signer le contrat «dans les tout prochains jours», selon une sour-

ce très au fait du dossier en question. Les représentants de BMW n'ont pas souhaité donner de détails sur la nature du projet pour l'instant, se contentant d'affirmer que ce sera une installation industrielle «en bonne et due forme». BMW premier constructeur mondial de véhicules de

luxe depuis 2005, prévoit un lourd investissement afin de mettre sur pied un projet de haute facture et sera, s'il venait à être concrétisé, la troisième marque allemande à investir dans le montage automobile après Mercedes-Benz et Volkswagen avec Sovac.

## Groupe Tahkout- Suzuki

### Suzuki Alto et Swift seront montés en novembre prochain

Des véhicules de la marque japonaise Suzuki seront montés, à partir du mois de novembre prochain, à Saida, a annoncé le wali de Saida, Djelloul Boukarabila. Lors d'une réunion, tenue dimanche soir en présence de l'exécutif pour évaluer l'état d'avancement des projets de développement dans la wilaya, le wali a souligné que ce projet sera concrétisé par le groupe Tahkout dans la zone industrielle de Saida. Il s'agit du premier projet de ce genre dans la wilaya.

Djelloul Boukarabila a ajouté qu'il a reçu, dimanche, une délégation composée du représentant du groupe Tahkout et de membres de la firme japonaise Suzuki pour débattre des dispositions du lancement du montage de ce type de véhicules. L'usine de montage sera basée au site de l'ex-Prométal. Le projet devra générer, dans une première étape, 400 emplois au profit des jeunes de la région, a ajouté le wali.

D'ores et déjà, neuf ingénieurs étrangers ont lancé, la semaine dernière, les travaux de terrassement du terrain où sera



réalisée l'usine de montage de véhicules. Il est prévu le montage de deux modèles de véhicules touristiques, les citadines Suzuki Alto et Swift, durant le dernier trimestre de l'année en cours, selon la cellule d'information de la wilaya.

Lors de la rencontre avec le wali, les initiateurs du projet se sont engagés à produire 15 000 véhicules par an dans une première étape. Ce chiffre atteindra les 100 000 véhicules/an dans un délai de cinq ans. Outre le montage de ce type de véhicules touristiques, il est prévu également la fabrication sur ce site de moteurs et de boîtes à vitesse de ces deux marques.

## Cima Motors

### Le monospace Chevrolet Orlando dans les showrooms

Le Chevrolet Orlando a un look massif et stylé, il s'adresse essentiellement aux familles recherchant du volume, de la luminosité, de la sécurité. Affichant des dimensions généreuses puisqu'il mesure 4,65 m de long, 1,84 m de large, 1,63 m de haut et enfin un empattement de 2,76 m. Avec sa longueur de 4,65 m, des dimensions qui font de lui un véhicule familial par excellence. Son design ne cache pas ses gènes américains, il arbore une esthétique très virile donnant une forte impression de puissance et de robustesse. Sa calandre est divisée en deux parties par une large bande qui accueille l'emblème de la marque.

A l'arrière, il reprend les feux de sa cousine la Volt. Impressionnante aussi par sa ceinture de caisse très élevée comme sur les grands baroudeurs. L'Orlando dispose d'un moteur essence 1,8l de 141 ch, il affiche une consommation extra-



urbaine de 6,1 litres/100 km. Comme performance il peut atteindre une vitesse maximum de 185 km/h ainsi qu'une accélération de 0 à 100 km/h en 10,9 sec. Le design intérieur est vraiment séduisant à l'instar de sa planche de bord qui trouve son inspiration dans celle de la Corvette.

C'est aussi un véhicule très confortable notamment par ses sièges-baquets surélevés qui donnent une excellente vue sur la route, que ce soit sur l'avant ou sur les côtés. A l'intérieur, l'Orlando est aussi très spacieux

d'autant qu'il peut accueillir jusqu'à 7 personnes. Un habitacle qui dispose aussi de nombreux compartiments de rangement comme avec l'ingénieuse console centrale qui se dissimule et laisse place à un astucieux réceptacle de rangement. S'ajoute à cela des compartiments dans les portes et bien sûr le coffre qui affiche, lui, un volume de rangement s'échelonnant entre 454/852 litres. Les dernières places sont faciles d'accès grâce au basculement de la deuxième rangée.

Toutes les assises sont aisément repliables, celles de la 2<sup>e</sup> rangée en 1/3-2/3 et pour la 3<sup>e</sup> en 50/50. Côté sécurité, l'Orlando renferme des airbags frontaux, la fixation Isofix, l'ABS avec assistance au freinage d'urgence, l'anti-démarrage électronique et régulateur et limiteur de vitesse automatique et électrique, aide au stationnement arrière.

## Seat

### La nouvelle Ibiza dévoilée à Barcelone



Seat Ibiza est le premier modèle du Groupe Volkswagen à utiliser cette plateforme. En Euro 6, la nouvelle Ibiza sera proposée avec trois moteurs essence avec bloc et cylindres en aluminium. La première option est le 3 cylindres 1.0 TSI avec 95 ou 115 ch, avec turbocompresseur, intercooler et injection directe. Un nouveau 1.5 TSI sera disponible, avec quatre cylindres et 150 ch. Les moteurs diesel 1.6 TDI se déclineront en variantes de 80, 95 et 115 ch. Trois boîtes de vitesses sont disponibles : la boîte manuelle à 5 vitesses pour les moteurs jusqu'à 95 ch, une boîte 6 vitesses pour les moteurs plus puissants ainsi que la boîte à double embrayage DSG 7. La nouvelle Seat Ibiza propose quatre lignes d'équipement, commençant par la finition

Référence suivie de la finition Style. Les hauts de gamme sont représentés par les finitions FR et XCellence. La nouvelle Seat Ibiza est uniquement disponible en version 5 portes. La nouvelle Seat Ibiza offre la qualité digne d'une gamme supérieure. Elle est très souple en ville, vive dans les virages et procure beaucoup plus de confort sur les longs trajets. Par ailleurs, la dernière technologie du Groupe Volkswagen, la plateforme MQB - Modular Querbaukasten -, offre une plus grande souplesse dans la production et une mise en œuvre solide, puisqu'elle supporte plusieurs modèles et permet de réaliser, sur la même plateforme de base, différents types de carrosserie au sein d'un même segment et différentes configurations d'empattement.

La nouvelle Seat Ibiza est là, riche en fonctionnalités grâce à des technologies de pointe, avec des qualités dynamiques exceptionnelles et une amélioration impressionnante de son espace intérieur et du confort. Le modèle le plus important de la marque catalane a été complètement restylé. La nouvelle Seat Ibiza est un modèle entièrement nouveau. Cette avancée en qualité a été réalisée grâce à la nouvelle plateforme modulaire MQB A0. La nouvelle

## Partenariat

### Renault Algérie devient partenaire de la CNAN MED



RENAULT ALGÉRIE devient partenaire de la CNAN MED, leader du transport maritime en Algérie, dans le cadre de ses opérations d'importation de pièces de rechange d'origine. L'armateur algérien, leader de son marché et acteur historique du transport maritime de marchandises, est fort d'une expertise de plus de 50

ans et d'une flotte renouvelée qui compte désormais 6 navires. Le Groupe Renault en Algérie a donc naturellement souhaité confier à CNAN MED le transport des pièces de rechange d'origine Renault et Dacia pour bénéficier de son expertise et de son savoir-faire à travers l'ensemble du processus logistique depuis l'étranger, pour une prise en charge de ses opérations d'importation dans des délais plus courts et dans de meilleures conditions. Ce partenariat permettra également à Renault Algérie, en sa qualité d'importateur exclusif en Algérie de pièces de rechange d'origine Renault et Dacia, de développer son activité après-vente, en assurant une disponibilité constante, dans ses ateliers et dans son réseau de distribution agréé, des pièces de rechange et des accessoires. Cette association stratégique, entre deux entreprises citoyennes, a pour objectif principal de satisfaire les clients Renault et Dacia en leur garantissant la disponibilité permanente des pièces de rechange d'origine à travers tout le territoire national, grâce à une optimisation des délais de transport maritime et des coûts d'acheminement des marchandises. Cette collaboration ouvre la voie à un partenariat stratégique plus global entre le groupe Renault Algérie et la CNAN qui connaîtra d'autres développements dans les prochains mois.



États-Unis

# Trump attise les tensions internationales

■ Alors que le président des Etats-Unis Donald Trump attise les foyers de tensions internationales, notamment avec l'Iran et la Russie, son secrétaire à la Défense a ouvert un autre front hier en mettant en garde la Corée du Nord contre toute velléité d'attaque nucléaire.

Deux semaines après son investiture, le président nationaliste et isolationniste et son administration multiplient les déclarations diplomatiques incendiaires contre des pays rivaux ou adversaires de l'Amérique, mais aussi contre des alliés ou partenaires, comme Israël, l'Australie ou le Mexique.

Lors d'une visite à Séoul, le nouveau secrétaire à la Défense, James Mattis, a ainsi averti hier qu'une attaque nucléaire de la Corée du Nord contre les Etats-Unis ou un de ses alliés entraînerait une réponse «efficace et écrasante».

Le chef du Pentagone est le premier responsable de l'administration Trump à partir en voyage officiel à l'étranger. Arrivé jeudi en Corée du Sud, il poursuivra hier au Japon une tournée destinée à rassurer ces alliés clés des Etats-Unis quant à l'engagement de Washington en matière de sécurité à leurs côtés.

Mais l'Iran est aussi visé. Après une «mise en garde» de la Maison-Blanche à la suite d'un



PH. &gt; D. R.

test de missile balistique, l'administration Trump envisage de prendre de nouvelles sanctions contre Téhéran, ont indiqué à l'AFP des sources proches du

dossier. Ces mesures de rétorsion contre des personnes ou des entités liées au programme iranien de missiles balistiques seraient la première traduction du durcissement annoncé par Washington face à la République islamique, et ce malgré l'accord historique sur le nucléaire iranien signé en juillet 2015 entre Téhéran et les grandes puissances.

Cet accord a été la grande percée diplomatique du prédécesseur de Donald Trump, Barack Obama, qui s'était efforcé d'apaiser les tensions avec l'Iran.

Au contraire, le président républicain a pris un ton belliqueux contre la puissance chiite: «Rien n'est exclu», a-t-il répondu à la presse à propos d'une action militaire. Téhéran a dénoncé des menaces «sans fondement, répétitives et provocatrices». Beaucoup plus surprenant, Washington s'en est aussi pris à

Moscou. Alors que le rapprochement avec le président russe Vladimir Poutine est une priorité de Donald Trump, sa nouvelle ambassadrice à l'ONU Nikki Haley a «condamné les actions agressives de la Russie» en Ukraine. Devant le Conseil de sécurité, elle a affirmé que les sanctions contre Moscou seraient maintenues «jusqu'à ce que la Russie redonne le contrôle de la péninsule (de Crimée) à l'Ukraine». L'administration Trump a aussi pris ses distances avec Israël, l'allié historique, que le nouveau président américain n'avait cessé de couvrir de louanges après les tensions de l'ère Obama.

La Maison-Blanche a ainsi jugé que «la construction de nouvelles colonies» dans les Territoires palestiniens occupés pourrait «ne pas aider» à résoudre le conflit israélo-palestinien.

Corée du Nord

## Le chef des renseignements limogé, selon Séoul

Le dirigeant nord-coréen Kim Jong-Un a limogé le chef de ses renseignements accusé d'abus de pouvoir, et fait exécuter plusieurs subordonnés de ces services, a annoncé hier le ministère sud-coréen de l'Unification. Le ministre nord-coréen de la Sécurité de l'Etat Kim Won-Hong a été renvoyé mi-janvier dans le cadre d'une enquête pour corruption et abus de pouvoir visant ses services, a déclaré Jeong Joon-Hee, porte-parole du ministère sud-coréen.

«Kim Jong-Un a limogé Kim Won-Hong, un de ses proches conseillers qui a participé à son règne de la terreur», a-t-il dit, en précisant que le général quatre étoiles avait été rétrogradé au rang de général une étoile.

Un responsable du ministère sud-coréen de l'Unification a également affirmé sous couvert de l'anonymat qu'un nombre inconnu de responsables du ministère nord-coréen de la

Sécurité de l'Etat avaient été exécutés. Une telle purge risque d'aggraver l'instabilité en Corée du Nord en suscitant l'angoisse de l'élite du régime, a-t-il ajouté.

Le ministère de la Sécurité de l'Etat est un organe fondamental du régime nord-coréen car il est chargé de la surveillance de la population, de la lutte contre les dissidents, et de la gestion des camps de prisonniers politiques. Kim Won-Hong avait jusqu'à présent survécu à une série de purges décidées par Kim Jong-Un, qui s'est depuis son arrivée au pouvoir fin 2011 débarrassé de quatre des cinq plus hauts officiers de l'armée.

En poste depuis 2012, Kim Won-Hong avait notamment joué un rôle clé dans l'arrestation pour trahison et l'exécution en décembre 2013 de l'oncle du jeune leader nord-coréen, Jang Song-Thaek, qui fut un temps le numéro deux du régime. On estime à une centaine le nombre de

Tout juste installé au Département d'Etat, le chef de la diplomatie américaine, Rex Tillerson, s'est cependant entretenu dans la soirée au téléphone avec le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu pour l'assurer «de l'engagement sans faille» de l'Amérique auprès de «ses alliés clés», selon son porte-parole, Mark Toner. Donald Trump a aussi tapé sur l'Australie, l'un des plus proches alliés militaires de Washington. Il a dénoncé un accord «stupide» forgé en novembre entre Canberra et le gouvernement Obama sur l'accueil aux Etats-Unis d'un millier d'immigrés légaux parqués par l'Australie dans des camps offshore.

Le 45<sup>e</sup> président américain, au programme économique protectionniste, a aussi tapé sur l'une de ses cibles favorites, l'Accord de libre-échange nord-américain (Aléna) entre les Etats-Unis, le Mexique et le Canada, qu'il a qualifié de «catastrophe».

Donald Trump a toutefois pris la peine d'adouber son nouveau chef de la diplomatie, Rex Tillerson, qui va devoir gérer immédiatement une multitude de tensions internationales.

«Certains n'aimaient pas Rex parce qu'il s'entendait bien avec des dirigeants de la planète (...) C'est une bonne chose, pas une mauvaise chose», a lancé le président, en allusion à la proximité de longue date entre l'ancien patron du géant pétrolier ExxonMobil et le président Poutine, dont M. Trump veut justement se rapprocher. Celui qui va diriger la diplomatie de la première puissance mondiale est un ingénieur texan de 64 ans, qui a fait toute sa carrière jusqu'au sommet d'ExxonMobil et n'a aucune expérience politique, même s'il est proche de plusieurs chefs d'Etat.



## Points chauds

Imprévis

Par Fouzia Mahmoudi

Alors que les preuves s'accroissent à l'encontre de François Fillon ce dernier continue de défendre sa famille et sa candidature. Pourtant, les sondages ne laissent aucun doute sur la perte de momentum de la campagne présidentielle du candidat de la droite. Mais Fillon, tant que la justice ne se sera pas prononcée semble bien décidé à tenir sa position, quitte à faire perdre sa famille politique. Mais ce qui risque surtout de se produire est un dégoût des Français pour cette élection. Car si les électeurs de l'Hexagone ont montré depuis quelques décennies déjà leur désintérêt grandissant pour les élections régionales, nationales, et européennes, les élections présidentielles sont celles qui avaient gardé un peu de lustre à leurs yeux. D'ailleurs, l'engouement spectaculaire pour les élections primaires de la droite ont bien prouvé que lorsqu'ils pensaient que cela en valait la peine les Français étaient plus que capables de se déplacer et de faire entendre leurs voix. Ils ont ainsi été plus de quatre millions à placer un bulletin dans les urnes des deux tours de la primaire de la droite et du centre. Et pour quoi ? Pour élire le monsieur prohibé de la droite, François Fillon. Aujourd'hui, non seulement, le candidat de l'intégrité s'est désintégré en vol, mais surtout, il continue à s'accrocher tout comme il avait reproché à Nicolas Sarkozy de le faire, il y a tout juste quelques mois. Et bien évidemment la presse française n'est pas la seule à se délecter du Penelopegate, la presse du monde entier commentant largement les «faux-pas» du candidat de la droite. «Les chances de survie politique de François Fillon ne tiennent qu'à un fil, et si vous voulez savoir pourquoi, vous n'avez qu'à écouter les émissions de débat à la radio française.» Mercredi 1<sup>er</sup> février, le correspondant à Paris de la BBC, le média audiovisuel public britannique, était obnubilé par la même affaire que ses confrères français. Peu optimiste sur le sort de l'ancien premier ministre, la BBC étudie déjà de potentiels candidats remplaçant pour la droite, citant «François Baroin, Laurent Wauquiez et Xavier Bertrand». «Même si Fillon prouve que sa femme a effectué le travail pour lequel elle était payée», écrit le quotidien britannique «The Guardian», «l'affaire, nommée le Penelopegate, pourrait rester un long et lent poison pour sa campagne». Pour le journal, l'affaire atteint Fillon d'autant plus fort que «son plan d'austérité pour la France repose sur sa propre réputation de probité». Le quotidien espagnol «El Mundo» juge quant à lui en titre que la campagne de François Fillon «vacille». Et si le Penelopegate intéresse autant c'est parce qu'il rend encore plus imprévisible une campagne électorale qui revêt déjà par bien des aspects un caractère exceptionnel. Il n'y a pas cette fois-ci, contrairement à chaque élection présidentielle depuis des décennies, deux candidats clairement désignés pour le second tour. Fillon, Le Pen, Hamon, Macron, chacun de ces quatre candidats au vu des sondages, si Fillon se maintient contre vents et marées, est ainsi susceptible de se retrouver, ou pas, au second tour.

F. M.



Le réalisateur Bachir Derrais l'a annoncé

# «Ben M'hidi» sortira en septembre

■ La sortie du film «Ben M'hidi», une fiction historique consacrée au parcours de Larbi Ben M'hidi, figure emblématique de la lutte pour l'indépendance de l'Algérie assassiné en 1957, est prévue pour septembre prochain, a annoncé mercredi à l'APS son réalisateur.



Par Adéla S.

Bachir Derrais a indiqué que le film «devrait sortir à la même période en France, en Italie, au Portugal, et au Canada», alors que sa projection en Espagne et dans des pays arabes était encore «en négociation».

Le montage du film, dont le tournage lancé en mars 2015 a été finalisé fin décembre à Alger, devrait être achevé dans les prochaines semaines, selon Bachir Derrais, également producteur exécutif du film.

Sur un scénario écrit par Mourad Bourboune et basé sur de nombreux témoignages de compagnons de Larbi Ben M'hidi

et de sa famille, ce long métrage qui est adapté au cinéma par Abdelkrim Bahloul, a été tourné à Alger, Lakhdaria, Biskra, Béchar, Béjaïa et Tlemcen. 30% du tournage a été effectué dans des studios en Tunisie où l'équipe du film a reconstitué les décors des années 1940.

Avec un budget de près de 520 millions DA, débloqué à

parts égales par les ministères de la Culture et des Moudjahidine, ce projet a également bénéficié de financements accordés par des opérateurs économiques algériens «publics et privés» atteignant au total une enveloppe avoisinant les 700 millions DA, précise le réalisateur.

Khaled Benaisa (dans le rôle

de Larbi Ben M'hidi), Nabil Asli et Idir Benaybouche, parmi d'autres acteurs, sont distribués dans ce film dont la production exécutive a été confiée à la société algérienne «Les films de la source», producteur de «Voyage à Alger» de Abdelkrim Bahloul et coproducteur de «Ce que le jour doit à la nuit» du cinéaste français Alexandre Arcady.

Figure marquante du mouvement national, Larbi Ben M'hidi est d'abord militant actif du PPA (du Parti du peuple algérien), puis du MTLD (Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques), avant de siéger au CRUA (Comité révolutionnaire d'unité et d'action) en 1954.

Membre fondateur du Front de libération nationale (FLN), il est pendant la guerre responsable de l'Oranie puis de la ZAA (Zone autonome d'Alger), après sa participation au Congrès de la Soummam en 1956.

À la tête de la ZAA – dont il organise et coordonne les premières opérations lancées contre l'occupant français – il est arrêté le 23 février 1957 par les soldats du général Massu, à un mois du lancement de la bataille d'Alger.

Ben M'hidi sera torturé puis assassiné dans la nuit du 3 au 4 mars 1957 sur ordre du général Paul Aussaresses.

A. S. /APS

## Musique

### «Les Merles» et «Mother» donnent un spectacle «spirituel» à Alger

L'orchestre algérois «Les Merles» et le groupe «Mother», dirigés par la Hollandaise Sandra Malcolm, ont donné jeudi soir à Alger un spectacle musical empreint de spiritualité et d'harmonie devant un public fasciné.

Les deux formations qui se sont produites à la Salle Ibn Zeydoun lors d'un concert «Les rêves de l'humanité», organisé par l'Office Riad El Feth (Oref), ont tour à tour présenté un répertoire varié alliant classique et moderne.

En première partie de cette soirée, «Les Merles» ont puisé dans le répertoire musical algérien en interprétant des classiques de l'andalou et du chaabi. «Tahya bikoum», un texte tiré du poète soufi Sidi Boumediene, «Ya ahli adrouni» ou encore «Wahd el ghouzeyel», sont entre autres titres de chansons interprétées lors de cette soirée qualifiée de «particulière» par le public, peu nombreux à y assister.

Composé de cinq jeunes musiciens diplômés du Conservatoire d'Alger, le groupe fusionne musique traditionnelle et moderne.

Tourné vers la musique algérienne classique, «Les Merles» est baptisé du nom d'Abu Hassan Ali ben Nafi (789-857) dit Ziryab qui a «formalisé et structuré les principes de la musique arabo-andalouse», confie Lotfi Lahlou, membre du groupe.

Son répertoire comprend principalement des pièces de l'andalou dans ses variantes Sanaa, hawzi et maalouf. Créé en 2015, le groupe qui prépare la sortie de son premier album, s'exprime aussi dans d'autres styles musicaux modernes.

En deuxième partie de la soirée, la chanteuse hollandaise Sandra Malcolm, également parolière du groupe «Mother», a interprété plusieurs titres de musique spirituelle qu'elle a composés.

Puisant dans les poèmes du maître soufi algérien Ahmed Ben Mustapha El Alaoui, elle a présenté des chansons tirées de «Khouhd elsabil» (Prends le chemin, dernier album du

groupe, sorti en 2014.

En fin de partie, «Les Merles» et «Mother» ont accordé leurs violons pour former un ensemble musical. Les musiciens des deux groupes ont répété ensemble «Koum tara», un chef-d'œuvre de la musique andalouse repris par de grands artistes algériens.

Imprégné de soufisme et de sa philosophie, «Mother» pour qui la musique repose sur le ressenti plus que la forme musicale, a adopté la musique spirituelle soufie de manière déconcertée sous l'appellation «Light link».

Installée en Algérie depuis 2015, Sandra Malcolm puise son inspiration du soufisme pour composer ses chansons qui véhiculent vertus, valeurs et épreuves de la vie.

En 2012, le groupe a édité son premier album «A song for the world», composé de 14 chansons en anglais, en français et en néerlandais.

Racim C.

Adaptée de l'œuvre de Mohammed Dib

### La pièce «L'aube Ismaël» présentée à Alger

La générale de la pièce «L'aube Ismaël», tirée de l'œuvre de Mohammed Dib, a été présentée jeudi à Alger, devant un public conquis, convié à un voyage initiatique où l'absence, l'exil, le silence, la quête et la reconnaissance ont nourri le rêve et fait naître l'espoir.

L'espace de la petite salle Hadj-Omar du Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (Tna) n'a pu contenir le public nombreux venu assister à l'adaptation et à la mise en scène de Hadda Djaber, montée sur «L'aube Ismaël», texte poétique de Mohammed Dib (1920-2003), édité en 1996.

Durant 45 mn, le duo Meryem Medjane et Tarik Bouarrara ont

réussi à porter le texte, dans toute sa beauté, invitant l'assistance à s'évanouir dans l'imminence d'un désert sublimé, à la sagesse qui finira par ramener à la condition humaine, dans une dualité entre le néant et l'être.

Dans une confrontation intelligente, la métaphore de la traversée du désert avec toutes les douleurs et les souffrances qu'elle implique et la projection sur écran de la mer, évoquant «la perte d'un être cher», substituée à celle d'un pays et «le travail de reconstruction de soi» et la «renaissance de sa cité», explique Hadda Djaber.

Sur une scène nue le spectacle s'est nourri de la puissance du texte, d'un éclairage aux

atmosphères vives et d'un jeu concluant des comédiens qui ont occupé tous les espaces dans des chorégraphies signées Tarik Bouarrara.

Entre mysticisme et universalité, le texte, à dimension philosophique et symbolique, renvoie à une quête résolue de soi dans des chemins sinueux, frayés contre vents et marées par la force de l'espoir dont la sémantique s'ouvre sur des horizons obstinément tournés vers l'avenir et la vie.

Œuvre de Abdul Kader Sofi, la musique, au son lent et apaisant, rendue dans un esprit narratif par les sonorités du gombri, du luth ou des percussions a aidé à la création d'atmosphères

incitant à la réflexion et la méditation.

Le public recueilli a apprécié le rendu des comédiens et le travail de mise en scène de Hadda Djaber, prenant part au voyage à travers la poésie de Mohammed Dib, à la musicalité qui demande une attention soutenue et suscite méditation et émotion.

Le spectacle «L'aube Ismaël» a été monté par la compagnie «Leila Soleil» de Villeurbanne (Lyon-France) en partenariat avec «Momkin-espace de possibles» (Marseille), l'Association Chrysalides d'Alger et l'Institut français d'Oran.

R. C.

#### RENDEZ-VOUS CULTURELS

Galerie Baya du Palais de la

culture Moufdi-Zakaria

Jusqu'au 11 février 2017:

Exposition «Couleurs en

prose» de l'artiste peintre

Mohamed Chaffa Ouzanni.

Musée public national d'art

et d'histoire de Tlemcen

Jusqu'au 2 février :

Exposition «Symbole et vie»,

des artistes peintres Amina

Salhi et Nabil Belabbassi.

Dar Abdeltif

Jusqu'au 4 février 2017 :

Exposition de photographie

«Makeda, Mixed Couples»

d'Aurore Vinot.

Galerie des ateliers bouffée

d'art (Ben-Aknoun, Alger)

Jusqu'au 18 février 2017 :

Exposition-vente de l'artiste

photographe Mizo.



## Coup-franc direct

La parole des anciens

Par Mahfoud M.

Un ancien international, Karim Matmour, en l'occurrence, a avoué que l'erreur de cette nouvelle génération en EN est de compter uniquement sur les individualités et ne pas prendre en compte le fait que le football se joue à onze et donc un groupe qui doit être solide. Cela est connu et reconnu par tout le monde étant donné que chacun de nous sait que la réussite en football vient de la solidarité dans l'équipe et non en comptant uniquement sur des individus qui ne peuvent pas faire la différence. Ne dit-on pas d'ailleurs qu'une hirondelle ne fait pas le printemps ? Qu'est-ce qui fait que la sélection nationale n'a pas eu le même degré de solidarité qu'auparavant ? Cela est dû, en fait, à la faiblesse du coach et du staff technique en général qui n'a pas réussi à imposer la discipline dans le groupe et surtout à ne pas préparer un collectif qui jouerait comme un groupe soudé. Il est donc normal que la sélection apparaisse avec cette faiblesse lors de la CAN, surtout que les Verts n'ont pas eu le temps de travailler comme il se doit avec des matchs amicaux à l'appui qui auraient pu aider le staff à connaître mieux l'équipe. L'EN devra retenir la leçon et tenter de trouver un juste milieu entre les individualités et la nécessité de jouer en groupe.

M. M.

Fédérations sportives

### Nouvelles dispositions pour la tenue des AG électives

LA TENUE des Assemblées générales électives (AGE) des Fédérations sportives sont subordonnées à l'étude et au traitement des recours éventuels soumis aux commissions de recours mises en places lors des AGO qui doivent statuer dans les 72 heures, a indiqué mercredi le ministère de la Jeunesse et des Sports.

«Le cas échéant, en cas de non acceptation des recours, les requérants peuvent déposer un appel auprès du Tribunal arbitral de règlement des litiges sportifs (TARLS) tenu également de rendre sa réponse au plus tôt», ajoute le communiqué du MJS.

Dans le cadre du processus de renouvellement des fédérations sportives et de l'implication de tous les acteurs, le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali, a reçu mercredi le président du TARLS, Mohamed Bachi.

Renouvelant son engagement à garantir l'application stricte et en toute transparence des dispositions légales et réglementaires en vigueur, le ministre a souligné qu'«aucune AGE ne se tiendra sans statuer d'une manière définitive, claire et juste sur les recours introduits».

Dans ce cadre, Bachi a affirmé l'engagement et la mobilisation des membres du Tribunal à travailler à la réussite de cette opération conformément à la loi et à la réglementation.

Rugby

### Un nouvel entraîneur à la tête de la sélection algérienne

L'ANCIEN rugbyman algérien Boumediene Allam a été désigné à la tête du staff technique national de la sélection algérienne, en prévision de la coupe d'Afrique des nations «C» (African cup bronze), prévue du 20 au 26 mars au Cameroun, a-t-on appris mercredi de la Fédération algérienne de rugby (FAR).

La désignation de Boumediene Allam, ex-joueur professionnel en France, intervient suite au limogeage de l'ancien staff, composé des frères Tebani (Salim et Djema), dont le bilan durant le Tri-nations, disputé en décembre dernier à Oran, a été jugé «faible et insuffisant», selon la cellule de communication de la FAR.

Au cours de ce tournoi, l'Algérie avait perdu face au Maroc (11/12) et à la Tunisie (15/16).

Outre la désignation d'Allam comme sélectionneur, l'instance fédérale a nommé Farid Chabouni, ancien joueur et manager de rugby, au poste de directeur sportif avec comme objectif «trouver des entraîneurs

de grand calibre avant mars prochain qui constitue une importante échéance pour l'Algérie, laquelle aspire à accéder au groupe (B) de la Coupe d'Afrique des nations», a expliqué le même source.

La coupe d'Afrique des nations «C» verra la participation de l'Algérie, du Cameroun et du Nigeria.

## Ligue I Mobilis (18<sup>e</sup> journée) L'USMH continue sur sa lancée, la JSS piégée

■ L'USM El Harrach s'est imposée sur le fil face à la JS Kabylie (1-0), jeudi, en ouverture de la 18<sup>e</sup> journée de la Ligue 1 Mobilis, alors que dans l'autre match, la JS Saoura et le CR Belouizdad n'ont pas réussi à se départager et se sont quittés sur un score nul (1-1).

Par Mahfoud M.

Après avoir dominé le MC Alger, samedi dernier dans le derby de la capitale, l'USM El Harrach enchaîne avec un second succès dans cette phase retour du championnat. Devant leur public, les banlieusards ont pris le meilleur sur la JS Kabylie par la plus petite des marges (1-0).

L'unique réalisation de la partie a été inscrite sur penalty par Dehar à la 13<sup>e</sup> minute de jeu. Les Kabyles auraient pu prétendre au point du match nul si Benalidja avait réussi à transformer un penalty dans les ultimes secondes de la rencontre.

Grâce à cette victoire, l'USMH gagne une place au classement (8<sup>e</sup> - 25 pts) et se rapproche de son premier objectif qui est le maintien. Pour sa part, la JSK est toujours premier reléguable (14<sup>e</sup> - 16 pts). Les Harrachis se reprennent et reviennent de loin après avoir raté la phase aller où ils se



Les Harrachis reviennent en force en cette phase retour

sont trouvés dans une situation très difficile.

La JS Saoura perd deux points.

Dans la seconde rencontre du jour, jouée au stade du 20-Août 1955 de Béchar, entre la JS Saoura et le CR Belouizdad, les deux équipes se sont quittées sur un score nul, un but partout.

Les Sudistes ont été les premiers à prendre l'avantage dès la 5<sup>e</sup> minute par l'entremise de

Djallit. Toutefois, le Chabab a réussi à recoller au score à la demi-heure de jeu suite à un but contre son camp de Toubal (30') qui était pressé par Fahem Bouaza.

A la suite de ce résultat, la JSS stagne à la 7<sup>e</sup> position (26 pts), alors que le CRB progresse d'un rang (12<sup>e</sup> - 17 pts) et glane un bon point dans la lutte pour éviter le purgatoire.

M. M.

Mercato d'hiver européen

### 4 internationaux algériens ont changé de club

Quatre internationaux algériens de football ont changé de club lors du mercato hivernal clôturé mardi à minuit dans la plupart des pays européens.

Le premier joueur à changer d'air est le défenseur Carl Medjani qui a rejoint la formation turque de Trabzonspor où il avait déjà évolué entre 2014 et 2015.

Medjani, qui n'a pas été retenu pour la dernière Coupe d'Afrique des nations CAN-2017 au Gabon au même titre que Sofiane Feghouli, ne bénéficiait pas de temps de jeu avec son ancien club espagnol de Leganés.

A la veille du début de la CAN-2017, le gardien de but Rais M'bolhi, en rupture de ban

avec Antalyaspor (Turquie) a rebondi au Stade de Rennes (Ligue 1/France) pour un contrat de 18 mois sur recommandation de l'ancien sélectionneur national Christian Gourcuff.

M'bolhi espère relancer une carrière, déjà mouvementée, dans l'objectif de se stabiliser et retrouver plus de temps de jeu, même s'il a été annoncé comme une doublure du gardien N.1 Benoît Costil.

Le jeune milieu offensif de l'équipe réserve d'Arsenal (Premier league anglaise) Ismail Bennacer a décidé de retourner en France pour s'engager à titre de prêt avec Tours FC (Ligue 2/France) jusqu'à la fin de la saison.

Bennacer (19 ans) a principalement joué chez les moins de 18 ans, moins de 21 ans et moins de 23 ans à Arsenal. Il a eu l'occasion de faire ses débuts avec l'équipe première dirigée par Arsène Wenger en octobre 2015, à l'occasion d'un match de Coupe de la Ligue anglaise à Sheffield.

Le quatrième et dernier joueur algérien à changer de club cet hiver est le milieu de terrain Adlene Guedioura, qui s'est engagé mardi avec Middlesbrough (Premier league anglaise) pour un bail de deux ans et demi en provenance de l'autre club anglais Watford.

Middlesbrough est le dixième club dans la carrière de Guedioura (31 ans) et le 5<sup>e</sup> anglais après Wolverhampton (2010-2012), Nottingham Forest (2012-2013), Crystal Palace (2013-2015) et Watford depuis 2015.

En matière de stabilité, l'attaquant Ishak Belfodil (Standard de Liège/Belgique) et le milieu offensif Ryad Boudebouz (Montpellier/France) ont rejeté une offre des Anglais de Swansea, préférant continuer l'aventure avec leurs clubs respectifs.

Le mercato d'hiver est encore ouvert dans quelques pays européens : Suisse (15 février), et Russie (24 février).

AG élective de cyclisme

### Fezouine et Kerboua candidats à la présidence de la FAC

LE PRÉSIDENT sortant de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC), Rachid Fezouine, et le président de la Ligue de Mascara, Saïd Kerboua, sont officiellement candidats pour le poste de président à l'occasion de l'assemblée élective prévue le 9 février à l'INFS/STS Abdellah-Fadhel d'Aïn Bénian (Alger), a-t-on appris jeudi de l'instance fédérale. «La commission de candidatures qui s'est réunie mercredi en présence du représentant du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) a validé les listes présentées par les deux candidats», a ajouté le même source. Mais selon Rachid Fezouine, «les dossiers de quatre membres de la liste du président de la Ligue de Mascara ont été rejetés par la commission de candidatures». «La commission de candidatures a rejeté les dossiers de quatre membres de la liste de Kerboua pour dif-

férentes raisons. Cela n'a pas empêché que sa candidature soit validée en présence du représentant du MJS», a pesté Rachid Fezouine.

Selon les statuts de la FAC, l'assemblée générale élit le président et les huit membres du bureau d'une liste de 12 personnes.

«Les articles 39 et 40 des statuts de la FAC sont clairs en matière de représentativité. Un candidat qui n'arrive pas à former sa liste composée de 12 membres, ne peut postuler au poste de président», a-t-il précisé.

A cet effet, le président sortant compte déposer un recours pour «faire valoir ses droits».

Pour l'assemblée générale ordinaire (AGO) organisée le 25 janvier à l'INFS/STS Abdellah-Fadhel, les bilans moral et financier ont été adoptés (20 voix favorables contre 2 non).

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejournalalgerie.com>

ANP

## Cinq terroristes abattus et cinq autres arrêtés en janvier

CINQ TERRORISTES ont été abattus et cinq autres arrêtés par des détachements de l'Armée nationale populaire au cours du mois de janvier dernier, a indiqué un bilan rendu public jeudi. Outre la découverte des corps de deux terroristes, les éléments de l'ANP ont procédé, durant la même période, à l'arrestation de 28 éléments de soutien aux groupes terroristes et à la destruction de casemates pour terroristes et des quantités importantes de munitions, précise la même source. Dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, la sécurisation des frontières et la lutte contre le crime organisé, les éléments de l'ANP ont découvert et détruit 46 casemates pour terroristes, récupéré 23 armes de type kalachnikov, 39 fusils de différents types, 52 caisses de munitions, 5 caches de munitions, 1 599 balles de différents calibres, 4 roquettes, deux lance-roquettes, deux mortiers, outre l'arrestation d'un trafiquant d'armes et la découverte et la destruction de 36 bombes de confection artisanale, selon la même source. Les mêmes services ont découvert et détruit deux ateliers de fabrication d'explosifs et quatre canons de confection artisanale. Ils ont aussi détruit 0,15 kg de dynamite et récupéré sept téléphones satellitaires. G. H.

Illizi

## Identification des trois terroristes éliminés

LES TROIS terroristes narcotrafiants éliminés suite à l'opération menée mercredi dernier par un détachement de l'Armée nationale populaire dans la zone d'El Hamra, wilaya d'Ilizi, ont été identifiés, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Suite à l'opération de qualité menée le 01 février 2017 par un détachement de l'Armée nationale populaire dans la zone d'El Hamra, wilaya d'Ilizi, ayant permis d'éliminer trois terroristes narcotrafiants et de récupérer un lot d'armements et de munitions, il a été procédé à l'identification des criminels abattus. Il s'agit de Gh.Tahar, Gh.Omar Ahmed et A.Nacer Eddine alias "El-Nekcha"», précise la même source. Par ailleurs, dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement de l'ANP «a saisi, le 02 février 2017 à Tlemcen, 71 kilogrammes de kif traité, alors que des éléments de la Gendarmerie nationale ont appréhendé à Tissemsilt et Oran trois narcotrafiants et saisi une autre quantité s'élevant à 33 kilogrammes de kif traité et trois véhicules touristiques». G. Y.

Trafic de drogue et vol

## Arrestation de huit individus à Baraki et aux Eucalyptus

LES SERVICES de sûreté de la wilaya d'Alger ont arrêté huit individus pour trafic de drogue et vol dans les communes de Baraki et des Eucalyptus et saisi trois véhicules utilisés pour le transport de la drogue, a indiqué hier un communiqué de ces services. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité, la brigade de la police judiciaire de Baraki a arrêté, au cours de cette semaine, un individu dans un véhicule, suite à une opération de filature. Après la fouille de ce véhicule, 140 comprimés psychotropes ont été saisis. A l'issue des investigations et de l'interrogatoire du mis en cause, trois autres suspects ont été arrêtés, 826 comprimés psychotropes saisis et trois véhicules utilisés pour le transport de la drogue

confisqués. Le mis en cause a été présenté devant le procureur de la République territorialement compétent qui a ordonné son placement en détention préventive. Par ailleurs, quatre autres individus ont été également arrêtés pour association de malfaiteurs et vol, suite à la plainte du propriétaire d'un dépôt de parfums et de cosmétiques aux Eucalyptus. Dans ce cadre, une quantité de produits volés dont des cosmétiques et des parfums a été récupérée. Les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République, qui a ordonné de placer deux d'entre eux en détention préventive et les deux autres sous contrôle judiciaire.

Yanis B.

APW de Tizi Ouzou

## La 5<sup>e</sup> édition du prix du village le plus propre lancée

UNE NOUVELLE édition du concours Aissat-Rabah du village le plus propre à Tizi Ouzou vient d'être lancée, a annoncé, jeudi, l'Assemblée populaire de wilaya (APW) dans un communiqué. «La commission chargée de l'environnement, de l'hygiène et de la santé s'est réunie pour préparer la 5<sup>e</sup> édition du concours Aissat-Rabah de 2017», a précisé la même source. Les villages désireux de prendre part à ce concours sont invités à déposer leur candidature du 15 février au 15 avril prochains. Hamid M.

## LE NOMBRE DE VICTIMES DES ACCIDENTS DE LA CIRCULATION NE CESSE DE S'ALLONGER



Loumis

Djalou@hotmail.com

Souk El-Tennine/ Béjaïa

## Des souscripteurs aux logements bloquent deux routes nationales

■ Des souscripteurs aux logements sociaux de la commune de Souk El-Tennine, dans la wilaya de Béjaïa, ont bloqué, mercredi et jeudi matin, la RN 09 reliant Béjaïa à Sétif et la RN 43 reliant Béjaïa à Jijel.

Par Hamid C.

Ces derniers contestaient une liste d'attributaires de 197 logements sur les quelque 300 unités prévues dans le programme de la commune. Exigeant l'annulation immédiate de la liste, certains souscripteurs ont installé des tentes sur la voie et d'autres ont obstrué la route avec des

pierres, troncs d'arbres et autres objets hétéroclites. Le trafic routier était totalement paralysé et les usagers ne savaient plus à quel saint se vouer, déplorant cette situation fort préjudiciable. Intervenant, le wali de Béjaïa a décidé de suspendre la liste affichée pour apaiser la situation. Et c'est chose faite puisque les contestataires ont levé le blocus.

Le chef de l'exécutif a exigé de la commission de daïra de revoir la liste des bénéficiaires et étudier les recours des protestataires. Lesquels se demandent pourquoi la commission de daïra n'a pas affiché les bénéficiaires de tout le programme dont «la moitié des logements n'est pas encore achevée», nous dit-on. H. C.

A l'entrée du Louvre (Paris)

## Des militaires attaqués par un homme armé d'une machette

DES MILITAIRES français, déployés dans le cadre du dispositif sécuritaire Vigipirate, ont été attaqués hier à l'aide d'une machette par un homme, à l'entrée du musée du Louvre, mais ont riposté en le blessant grièvement, selon les autorités. Le Premier ministre, Bernard Cazeneuve, a déclaré qu'il s'agit «visiblement» d'une «attaque à caractère terroriste», et le parquet antiterroriste a été saisi de l'enquête. Les responsables français n'ont cessé d'indiquer que la menace terroriste est «très élevée» en France, un pays frappé par des attentats terroristes meurtriers depuis janvier 2015 qui ont fait plus de 200 morts et des centaines de blessés.

L'identité de l'agresseur n'a pas été révélée pour le moment. Selon le préfet de police de Paris, Michel Cadot, les faits se sont produits vers 10h00 dans l'escalier qui descend dans cette galerie donnant accès au musée. Il s'est avancé vers quatre militaires de la force Sentinelle en proférant des «menaces». «Le militaire le plus proche, semble-t-il, a tiré pour se défendre face à l'agression», tirant cinq balles. «blessant sérieusement l'assaillant», a ajouté le préfet de police. Le parquet antiterroriste, qui s'est rendu sur place, a ouvert une enquête de flagrance pour «tentative d'assassinat aggravée en relation avec une entreprise terroriste et associa-

tion de malfaiteurs terroriste criminelle», a indiqué un communiqué. Un périmètre de sécurité a immédiatement été établi et l'accès a été interdit aux visiteurs. L'état d'urgence, en vigueur depuis les attentats du 13 novembre 2015 et reconduit pour la cinquième fois jusqu'au 17 juillet 2017, a permis aux services de sécurité d'établir 4 194 perquisitions, plus de 517 interpellations, 434 gardes à vue et la saisie de près de 600 armes dont 77 armes de guerre, rappelle-t-on. En 2016, 17 attentats avaient été déjoués, 420 individus en lien avec une organisation terroriste avaient été interpellés en France, selon des chiffres officiels.

K. L.